VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# DÉPISTAGE DU CANNABIS DANS LES URINES

Par Profil supprimé Postée le 03/02/2010 16:51

> bonjour, j'aimerais savoir si lors d'une analyse d'urine on pouvait voir que la personne se drogue au cannabis. est ce possible de prendre de l'urine d'une autre personne sans que ceux qui l'analysent sans rendent compte? je vous remercie de votre réponse.

---

**Mise en ligne le 04/02/2010**

Bonjour,

Oui, il est possible de détecter la présence de cannabis dans les urines. Les délais de dépistage sont variables selon les quantités consommées : de 3 à 5 jours en cas d'usage occasionnel et jusqu'à plus de deux mois en cas d'usage régulier.

A moins d'une recherche ADN, ce type d'analyse ne permet pas d'identifier la personne qui a donné ses urines.

Bien cordialement.

---